

# Schéma Régional des Carrières d'Île-de-France

**Réunion publique du 02 avril 2025**

*Service nature et paysages - Département espaces et patrimoine naturels*

Guillaume Charbonnier – chargé de mission ressources minérales et patrimoine géologique



# (1) Qu'est ce qu'une carrière ?



- L'exploitation des ressources minérales et des énergies fossiles est soumise à deux régimes légaux : des mines et des carrières
- Dépend **uniquement** de la **substance exploitée** ;

## Mine

- Ressources énergétiques fossiles
- Minerais métalliques
- Sels de sodium et potassium
- Matériaux radioactifs



## Carrière

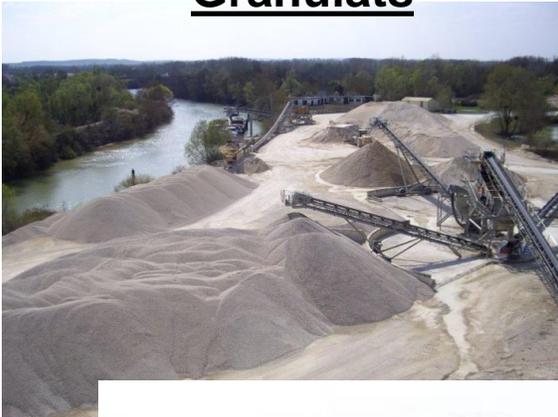
- Roches et minéraux non métalliques
- Non énergétiques plus ou moins rares



## (2) Les ressources minérales en région Île-de-France ...

Trois grandes familles de ressources : exploitation sous le régime de carrière

### Granulats



### Matériaux et minéraux industriels

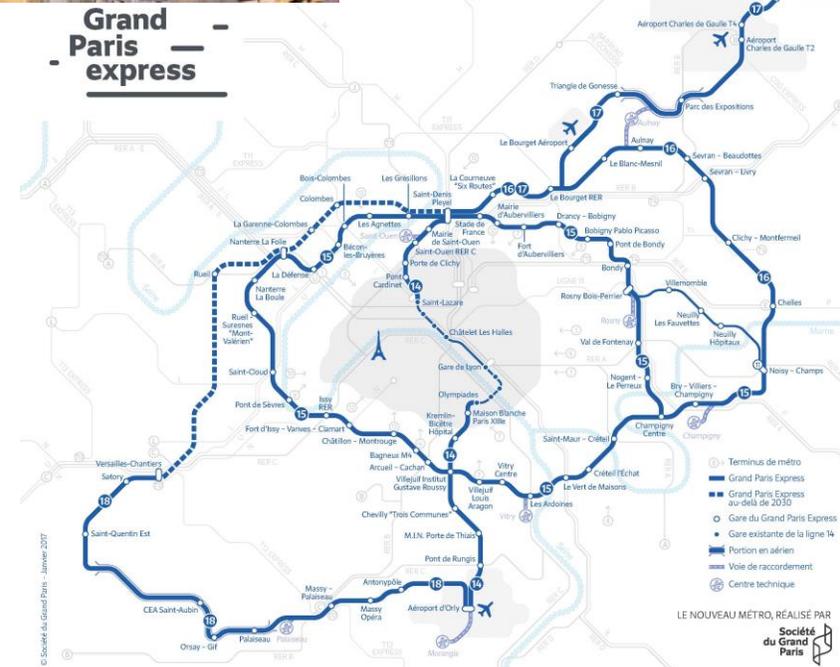


### Pierres ornementales



# (3) Avec de multiples applications...

## Bâtiments-Travaux Publics (BTP) : redynamisation de la région Île-de-France



## (4) Pourquoi un schéma régional des carrières ?

C'est un document de planification qui



- répond aux besoins en matériaux et substances de carrières du territoire
- Appréhende l'activité économique dans sa globalité : extraction-utilisation-logistique
- Prends en compte des enjeux liés : environnement-aménagement-approvisionnement de proximité
- Tiens compte des politiques publiques de l'Etat en Île-de-France
- Tiens compte des évolutions techniques : évolutions dans le BTP



## (5) Le contenu du schéma régional des carrières

### Le schéma régional des carrières

- ✓ Notice de présentation qui présente et résume le SRC
- ✓ D'un rapport
- ✓ Evaluation environnementale
- ✓ Documents cartographiques.

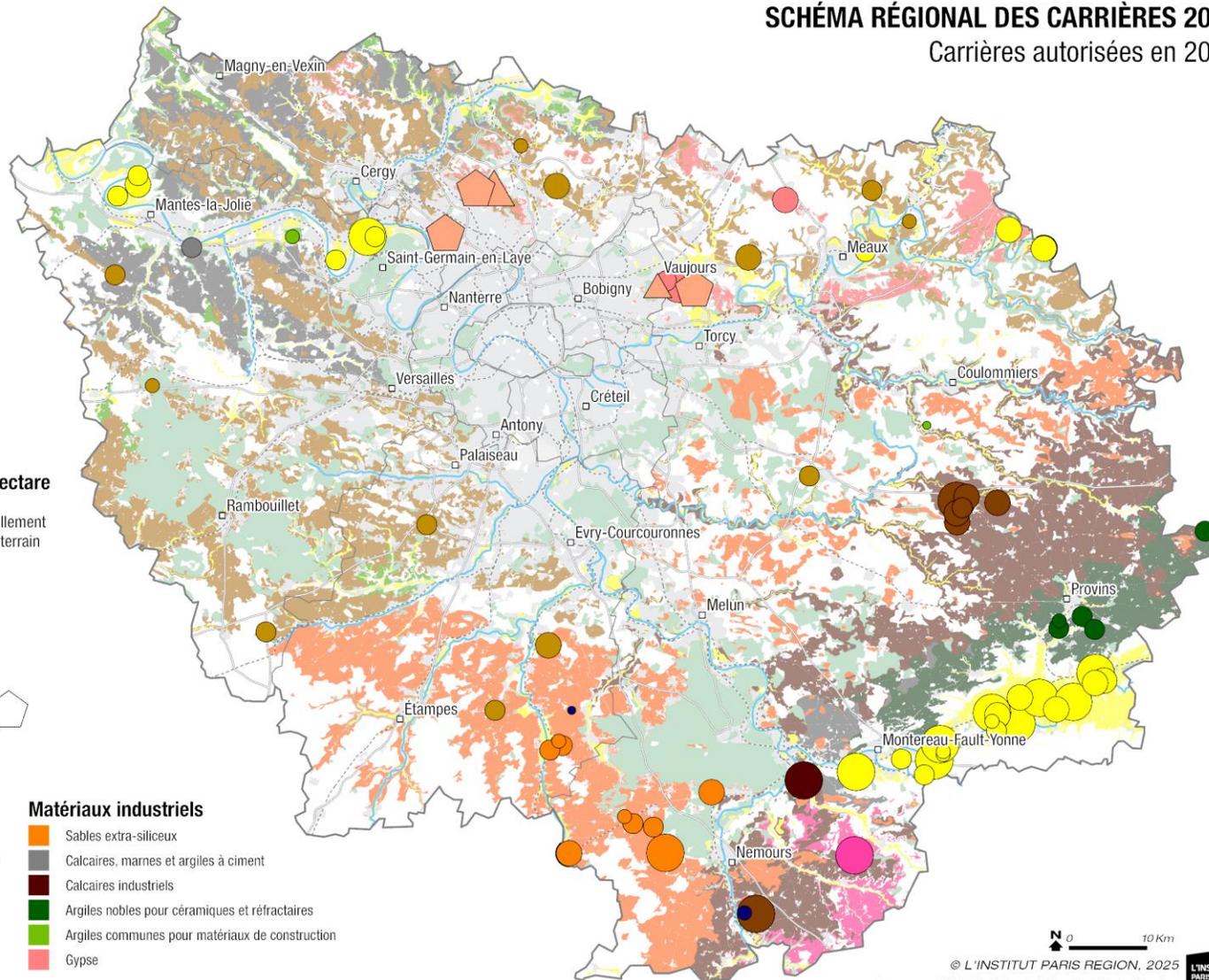
### Rapport (article R.515-2 du Code de l'environnement)

- ✓ Bilan du ou des schémas départementaux des carrières (SDC)
- ✓ Etat des lieux des ressources, des besoins, de la production, et de la logistique
- ✓ Réflexion prospective à 12 ans : scénarios d'approvisionnement
- ✓ Cadre pour l'exploitation des carrières : objectifs, orientations, et mesures qui en découlent.



# (6) Quelques chiffres : l'extraction des matériaux en Île-de-France

**SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES 2025**  
Carrières autorisées en 2023



→ En 2023 : **75 carrières autorisées**  
→ Extraction : **10,5 Mt**  
→ Seine-et-Marne (**51 sites**)



## (6) Quelques chiffres : les granulats ...



### Bétons Hydrauliques

- Centrales de béton prêt à l'emploi
- Usines de produits en béton
- Mortiers industriels
- Bétons de chantier et vrac

### Produits hydrocarbonés

- Centrales d'enrobés à chaud, à froid, enduits

### Autres usages VRD – TP

Utilisés en l'état ou avec un liant

- Réglages et fondations de couche
- Couches de forme
- Terrassements et remblais
- Réseaux divers
- Artisans maçons / particuliers
- Granulats de couleur



### Trois marchés de granulats

- Trois filières pour les granulats
- Consommation 2018 : **31,7 Mt**
- Ratio t/an par habitant : **2,6**
- National : **5,5**

# (6) Quelques chiffres : les granulats ...

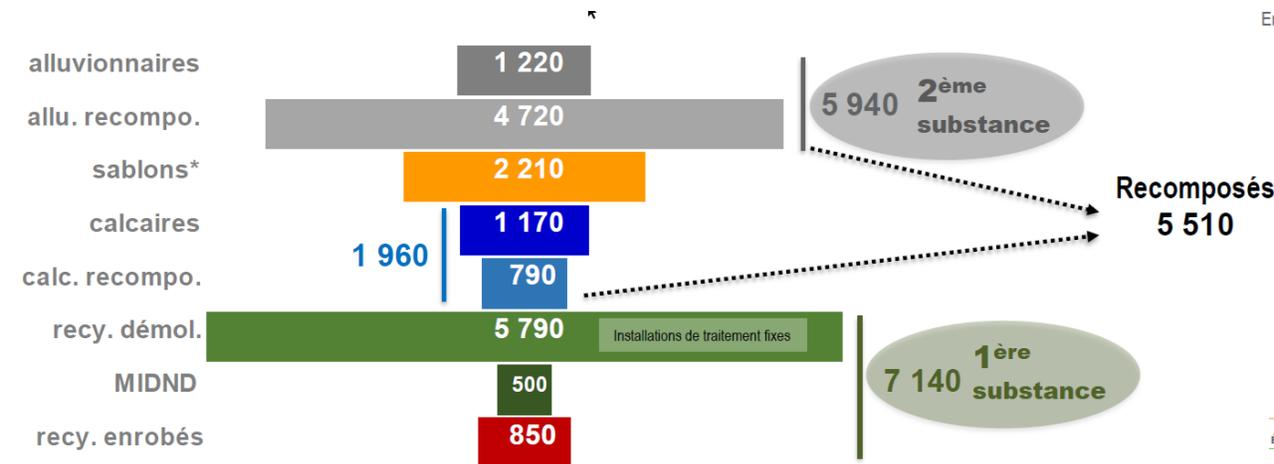


- Production francilienne
- Extraction (ressource primaire) : **10,11 Mt**
- Economie circulaire (ressource secondaire) : **7,14 Mt**



En

É



# (6) Quelques chiffres : les granulats ...

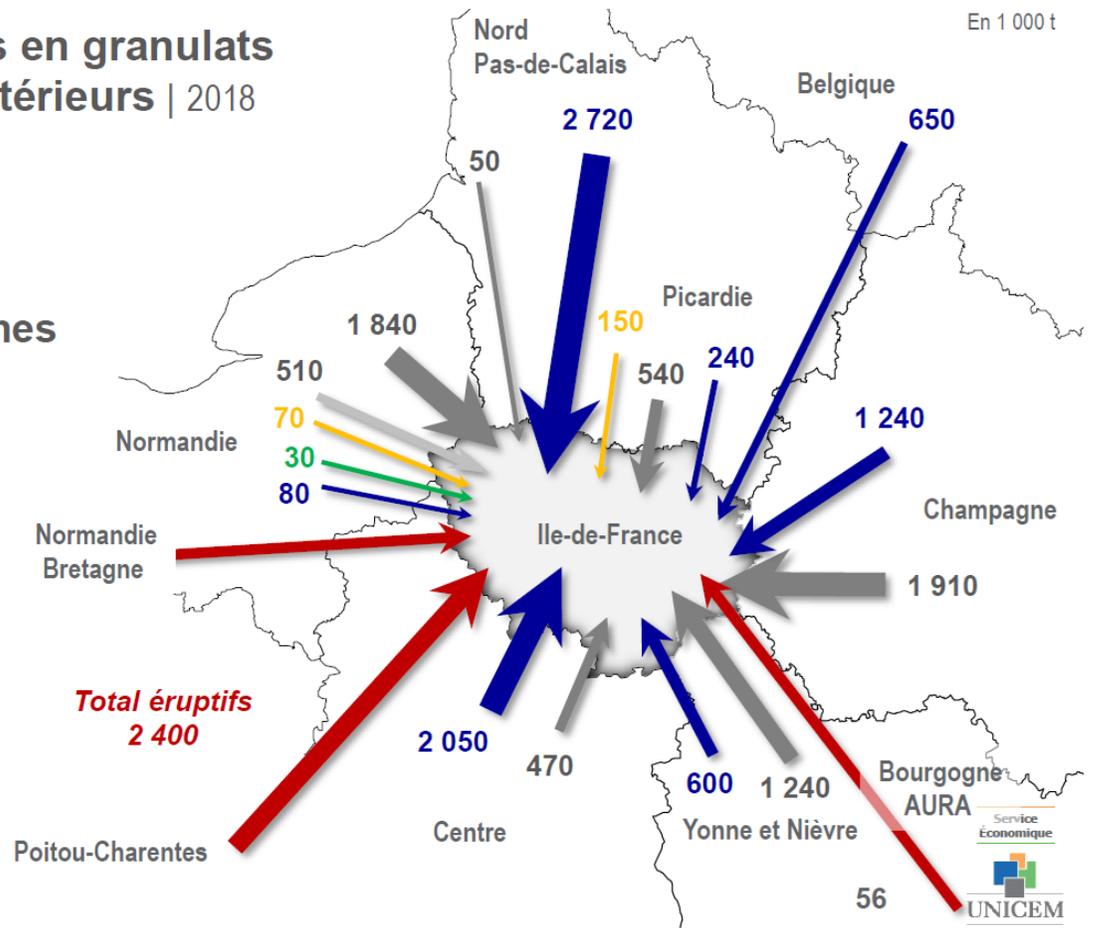
→ Consommation 2018 : **31,7 Mt**  
 → Apports extérieurs totaux : **16,79 Mt**  
 → Dépendance : **53 %**

Satisfaire les besoins en granulats grâce aux apports extérieurs | 2018

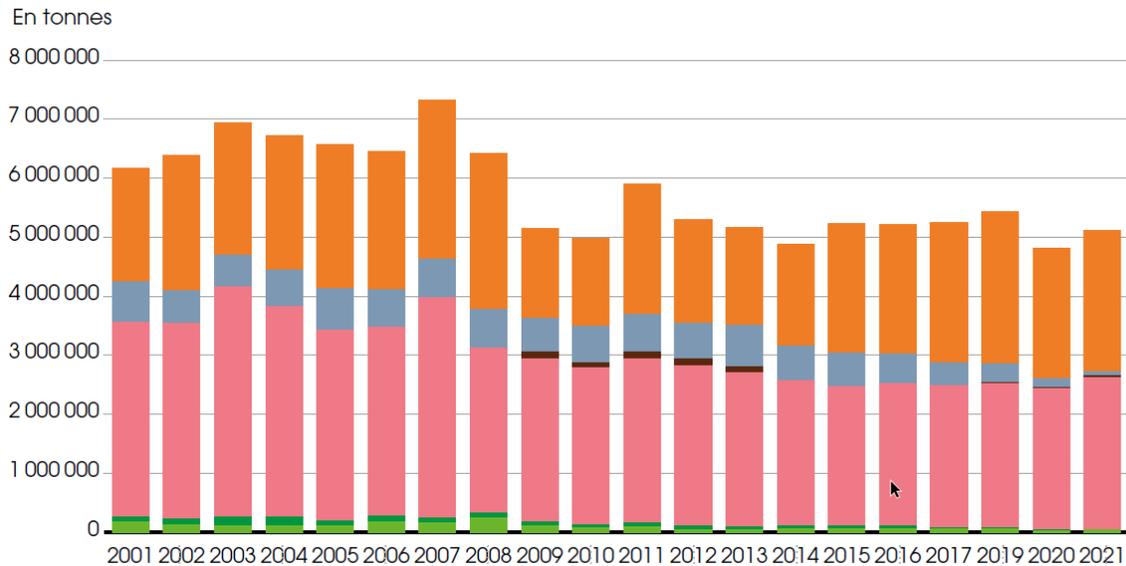
Y compris apports extérieurs de granulats pour reconstitution et traitement en Ile-de-France

16,79 millions de tonnes

- Alluvionnaires et cordons littoraux 6 050
- Autres sables 220
- Marins 510
- Roches calcaires 7 580
- Roches éruptives 2 400
- Recyclage 30



## (6) Quelques chiffres : les matériaux et minéraux industriels ...



■ Sables extra-siliceux  
■ Calcaires, marnes et argiles à ciment  
■ Calcaires industriels

■ Gypse  
■ Argiles kaoliniques  
■ Argiles communes

Source : fichier GEREP (DRIEAT), traitement L'Institut Paris Region. Absence de données en 2018

- Production 2021 : **5,1 Mt**
- Besoins couverts par la production
- Forte valeur ajoutée : très fort intérêt économique national/international
- Logistique par camion : petit flux très dispersé



# (7) Où trouver plus d'éléments en lien avec le contexte carrière ...

## RAPPORT du Schéma régional des carrières d'Île-de-France

### Document B – Etat des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/production de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018

Le rapport du Schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents :

- Document A : Portée du SRC et bilan des schémas départementaux des carrières.
- Document B : Etat des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/productions de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018.
- Document C : Enjeux socio-économiques et environnementaux.
- Document D : Scénarios d'approvisionnement à l'horizon 2035.
- Document E : Objectifs, orientations, mesures, et recommandations.
- Document F : Bibliographie, ressource internet, et abréviations

Le présent document constitue le 2<sup>ème</sup> volet du rapport du schéma.

#### Dans ce document est présenté :

- les ressources du sous-sol en Île-de-France
- l'activité des carrières
- les besoins en matériaux ainsi que la production régionale
- la logistique et le flux des matériaux afin d'alimenter les grands bassins de consommations

Ce document sur l'état des lieux sur les ressources minérales du territoire et l'activité des carrières constitue une des données d'entrée de l'étude des scénarios d'approvisionnement (Document D) et de l'écriture des objectifs/orientations du SRC (Document E).

## Document B

#### Table des matières

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Les ressources minérales primaires en région Île-de-France.....</b>            | <b>5</b> |
| 1.1. Introduction sur la notion de ressource minérale et matériaux de carrières..... | 6        |
| 1.2. Contexte géologique et géodynamique de la région Île-de-France.....             | 6        |
| 1.2.1. Contexte géologique.....  | 6        |
| 1.2.2. Contexte géodynamique.....  | 7        |
| 1.2.3. La richesse du patrimoine géologique d'Île-de-France.....                     | 8        |
| 1.2.4. Méthodologie pour déterminer l'inventaire des ressources minérales            | 8        |
| 1.3. Les ressources de granulats naturels en Île-de-France.....                      | 10       |
| 1.3.1. Sables et graviers d'origine alluvionnaire.....                               | 10       |
| 1.3.2. Les calcaires pour granulats.....   | 11       |
| 1.3.3. Les sables.....   | 11       |
| 1.3.4. Les silex et chaïlles.....  | 11       |
| 1.3.5. Synthèse.....   | 12       |
| 1.4. Les minéraux et matériaux industriels.....                                      | 12       |
| 1.4.1. Gisements de gypse : industrie du plâtre et autres enjeux économiques.....    | 12       |
| 1.4.2. Les calcaires industriels.....  | 13       |
| 1.4.3. Sables et grès extra-siliceux.....  | 13       |
| 1.4.4. Argiles à diverses applications.....  | 15       |
| 1.4.5. Synthèse.....   | 16       |
| 1.5. Les roches de construction et ornementales.....                                 | 17       |
| 1.6. Les bassins de gisements d'intérêt national, interrégional, et régional.....    | 17       |
| 1.6.1. Gisements d'intérêt national (GIN).....                                       | 17       |
| 1.6.2. Gisements d'intérêt interrégional (GII).....                                  | 17       |
| 1.6.3. Gisements d'intérêt régional (GIR).....                                       | 17       |
| 1.7. Zone spéciale de carrières.....   | 18       |

## Document C

## RAPPORT du Schéma régional des carrières d'Île-de-France

### Document C – Enjeux socio-économiques et environnementaux

Le rapport du Schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents :

- Document A : Portée du SRC et bilan des schémas départementaux des carrières.
- Document B : Etat des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/productions de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018.
- Document C : Enjeux socio-économiques et environnementaux.
- Document D : Scénarios d'approvisionnement à l'horizon 2035.
- Document E : Objectifs, orientations, mesures, et recommandations.
- Document F : Bibliographie, ressource internet, et abréviations

Le présent document constitue le 3<sup>ème</sup> volet du rapport du schéma.

#### Dans ce document est présenté :

- les enjeux environnementaux en Île-de-France
- les mesures existantes pour protéger, conserver, gérer, et valoriser ces enjeux
- les effets (potentiels/avérés, positif/négatif) liés à l'exploitation des carrières, au regard des enjeux environnementaux

Ce document sur l'état des lieux des enjeux et des effets environnementaux des carrières constitue une des données d'entrée de l'étude des scénarios d'approvisionnement (Document D) et de l'écriture des objectifs/orientations du SRC (Document E).

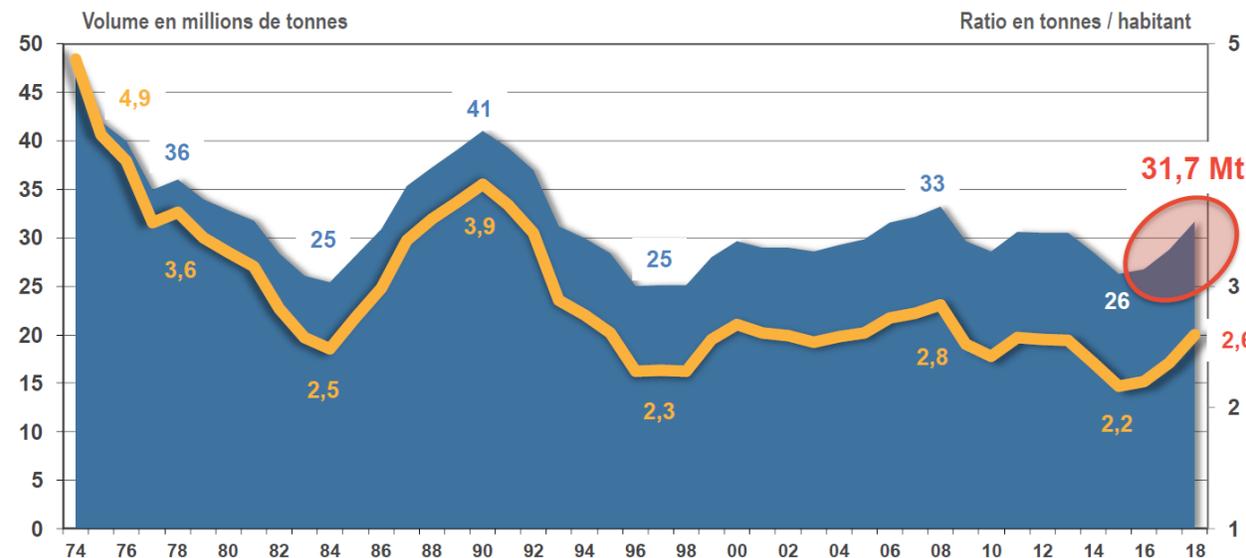
#### Table des matières

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Enjeux socio-économiques de l'activité des carrières pour le territoire.....</b>                            | <b>4</b> |
| 1.1. Rappel sur la production des carrières.....  | 5        |
| 1.2. Enjeux économiques des ressources du sous-sol d'Île-de-France.....   | 5        |
| <b>2. Environnement humain : enjeux et effets des carrières.....</b>  | <b>6</b> |
| 2.1. Les sources de nuisances potentielles.....   | 6        |
| 2.1.1. Les émissions sonores.....   | 6        |
| 2.1.2. Les vibrations.....  | 7        |
| 2.1.3. Les retombées de poussières.....   | 7        |
| 2.1.4. Le trafic induit et la sécurité publique.....  | 7        |
| 2.2. Bilan des contrôles de l'inspection des installations classées.....  | 7        |
| 2.3. Bilan des plaintes.....  | 8        |
| <b>3. Ressource en eau : enjeux et effets des carrières.....</b>  | <b>9</b> |
| 3.1. Panorama des ressources en eau de la région.....   | 9        |
| 3.1.1. Le réseau hydrographique.....  | 9        |
| 3.1.2. Les nappes d'eau souterraine.....  | 10       |
| 3.2. Restauration des continuités écologiques et sédimentaires.....   | 12       |
| 3.2.1. Lits mineurs.....  | 13       |
| 3.2.2. Lits majeurs.....  | 13       |
| 3.2.3. Espace de mobilité des cours d'eau.....  | 13       |
| 3.2.4. Zones de vallées ayant subi une extraction.....  | 14       |
| 3.3. Sécurisation de l'alimentation en eau potable.....   | 14       |
| 3.3.1. Enjeux qualitatifs et quantitatifs liés à l'alimentation en eau potable (AEP) en région Île-de-France..... | 14       |
| 3.3.2. Nappes réservées à l'alimentation en eau potable.....  | 15       |
| 3.3.3. Protection des captages AEP au titre du Code de la santé publique 17                                       |          |
| 3.3.4. Captages prioritaires.....   | 18       |

## (8) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

### LES SCENARIOS

- Ils doivent conduire une réflexion prospective sur 12 ans, en terme d'approvisionnement du territoire en granulats.
- Les conclusions de cette réflexion sont présentées sous la forme de **scénarios potentiels**, à **horizon 2035**.



### ESTIMATION DES BESOINS EN GRANULATS A HORIZON 2035

- Projection indirecte à horizon 2035 à partir d'un ratio brut moyen de consommation de granulats : **2,15 / 2,48 / 2,62 t/an/hab.**
- Taux de croissance annuel de la population tendanciel établi par l'INSEE.

→ **Besoin théorique en granulats compris entre 27,2 et 33,2 Mt avec un niveau tendanciel à 31,4 Mt**

## (8) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

### Ce que l'on recherche à atteindre dans les scénarios

- Exploitation **économique** de la ressource primaire
- Développer **l'économie circulaire**
- Maîtriser la **dépendance** aux apports extérieurs
- Inciter à une logistique plus **vertueuse**
- Répondre **aux besoins** du territoire en terme de logements/transports

Prise en compte des politiques publiques et réglementation



île de France  
OBJECTIF 2040



Stratégie nationale  
bas-carbone



RE 2020  
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

## (8) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

Besoin théorique en granulats

**31,4 Mt tendanciel**

### Les leviers retenus pour établir les scénarios



Importation des régions limitrophes



Production régionale en ressource primaire



Production régionale en ressource secondaire (recyclage+valorisation)



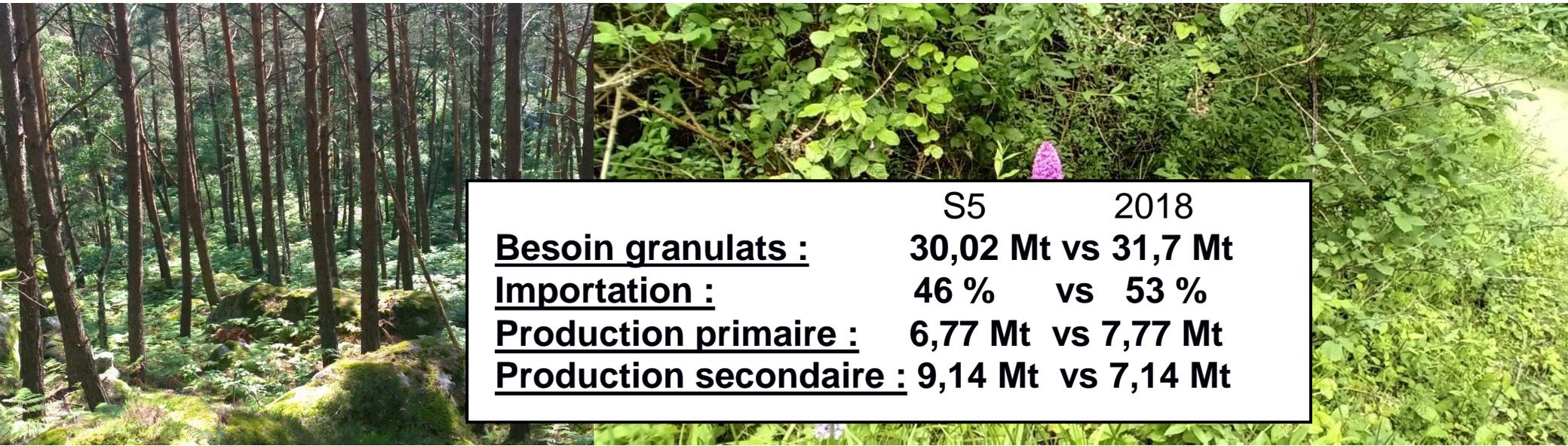
+ essor des ressources alternatives

## (8) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

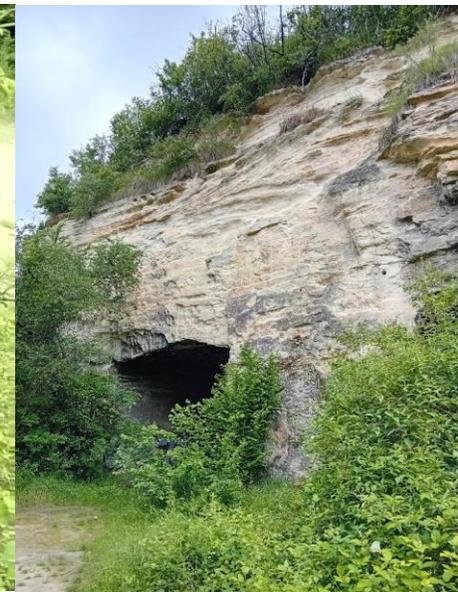
### Scénario privilégié

#### ▪ Scénario : priorité bas carbone (scénario 5)

- Niveau élevé dans la production de la ressource secondaire (recyclage+valorisation : en accord avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets)
- Mixité béton/bois dans le secteur du bâtiment (RE2020)
- Recyclage des granulats dans les filières VRD-TP et béton



|                                | S5       | 2018       |
|--------------------------------|----------|------------|
| <u>Besoin granulats :</u>      | 30,02 Mt | vs 31,7 Mt |
| <u>Importation :</u>           | 46 %     | vs 53 %    |
| <u>Production primaire :</u>   | 6,77 Mt  | vs 7,77 Mt |
| <u>Production secondaire :</u> | 9,14 Mt  | vs 7,14 Mt |



# (8) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

## RAPPORT du Schéma régional des carrières d'Île-de-France

### Document D – Scénario d'approvisionnement à l'horizon 2035

Le rapport du Schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents :

- Document A : Portée du SRC et bilan des schémas départementaux des carrières.
- Document B : Etat des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/productions de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018.
- Document C : Enjeux socio-économiques et environnementaux.
- Document D : Scénarios d'approvisionnement à l'horizon 2035.
- Document E : Objectifs, orientations, mesures, et recommandations.
- Document F : Bibliographie, ressource internet, et abréviations

Le présent document constitue le 4<sup>ème</sup> volet du rapport du schéma.

#### Dans ce document est présenté :

- projection des besoins en granulats à l'horizon 2035
- les perspectives de réalisation d'infrastructures et de logements, de valorisation et de recyclage des déchets, de l'émergence des matériaux biosourcés, et d'évolution de la logistique des matériaux à horizon 2035
- les modalités pour la construction des différents scénarios d'approvisionnement à horizon 2035
- le bilan des scénarios et le choix du scénario de référence

## Document D

### Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 1. Principe de l'élaboration des scénarios d'approvisionnement.....  | 4  |
| 1.1. Rappels réglementaires.....   | 5  |
| 1.2. Les scénarios d'approvisionnement pour l'Île-de-France à horizon 2035 .....   | 5  |
| 2. Rappel sur les données sur les carrières autorisées et leurs productions (GEREP 2022) .....                                     | 6  |
| 3. Projection des besoins en granulats à l'horizon 2035 .....  | 9  |
| 3.1. Les facteurs socio-économiques pouvant influencer les besoins en matériaux.....   | 9  |
| 3.1.1. Projection démographique à horizon 2050.....  | 9  |
| 3.1.2. Réalisation d'infrastructures à l'horizon 2035.....   | 10 |
| 3.1.3. Prospective sur la construction de logements à horizon 2039.....  | 13 |
| 3.2. Les facteurs conjoncturels.....   | 15 |
| 3.3. L'estimation des besoins théoriques indirects en granulats à horizon 2035 à partir du ratio de consommation par habitant..... | 16 |
| 3.4. Conclusions des besoins et ressources .....   | 17 |
| 4. La valorisation et le recyclage des déchets inertes comme ressource minérale secondaire en Île-de-France à horizon 2031 .....   | 18 |
| 4.1. Les agrégats d'enrobés .....  | 19 |
| 4.2. Production de granulats recyclés issu des bétons de démolition.....   | 20 |
| 4.3. Valorisation des terres inertes : terres chaulées et graves à base de liant hydraulique.....                                  | 24 |
| 4.4. Valorisation des mâchefers et métaux issus de l'incinération.....   | 25 |
| 4.6. Ciment bas carbone fabriqué à partir de coproduits industriels recyclés.....  | 25 |
| 5. Emergence des matériaux biosourcés et notamment de la filière bois dans la construction à horizon 2031-2050.....                | 26 |



## (9) Cadre pour l'exploitation des carrières ...

7 objectifs déclinés en 26 orientations et traduits de manière opérationnelle en :  
**42 mesures et 9 recommandations**

**Objectif n°1** : Assurer une gestion durable des ressources minérales primaires.

**Objectif n°2** : Favoriser et encourager le recyclage, le réemploi, et la valorisation des ressources minérales secondaires, et promouvoir l'utilisation des matériaux biosourcés.

**Objectif n°3** : Optimiser les transports et à moindre impact sur l'environnement.

**Objectif n°4** : Intégrer la gestion de la ressource minérale dans la planification du territoire.

**Objectif n°5** : Enjeux environnementaux sur le territoire pour l'implantation/extension des carrières.

**Objectif n°6** : Prendre en compte les enjeux relatifs à l'exploitation des carrières.

**Objectif n°7** : Favoriser un réaménagement des carrières vertueux en regard de l'aménagement du territoire.

## **(9) Cadre pour l'exploitation des carrières ...**

### **Prise en compte des différents enjeux sur le territoire pour l'implantation/extension des carrières**

**Les carrières sont des installations classées pour la protection de l'environnement autorisées par le Préfet de département pour une durée temporaire pouvant aller jusqu'à 30 ans au terme d'une procédure avec enquête publique. La DRIEAT est chargée de l'inspection des carrières au titre de la législation sur les installations classées, pour le compte du ministère de l'environnement et sous l'autorité des Préfets de département. Elle assure également la mission d'inspection du travail.**

# (10) Prise en compte des enjeux du territoire ...

## Objectif n°5 : Prise en compte des différents enjeux sur le territoire pour l'implantation/extension des carrières

Le SRC établit une hiérarchisation des enjeux en trois catégories de zonages environnementaux avec pour chacune un degré de vigilance :

**Niveau 1 :** zonage bénéficiant d'une protection juridique (législative ou réglementaire) de principe d'interdiction d'exploitation de carrières (interdiction stricte ou présomption d'interdiction) ;

**Niveau 1bis :** zonage présentant une sensibilité environnementale majeure :  
« Le SRC affiche une ambition de préserver les espaces identifiés en 1bis au regard de leur sensibilité environnementale. C'est pourquoi, des carrières ne pourront y être autorisées qu'à condition de ne pas porter atteinte aux objectifs de préservation des zonages concernés, au regard des précisions apportées ci-après ».

**Niveau 2 :** zonage présentant une sensibilité environnementale élevée :  
« Les demandes d'autorisations devront démontrer que le projet ne remet pas en cause les objectifs de préservation identifiés dans ces espaces. En ce sens, l'instruction des projets fera l'objet d'une vigilance particulière en ce qui concerne la mise en œuvre de la séquence ERC ».

**Mesure n°17 – prendre en compte les zonages de l'environnement existants dans le cadre des projets de carrières (Tableau 5).**

**Cibles :** professionnels de l'extraction de matériaux de carrières, services instructeurs de l'état en charge de l'instruction des dossiers



# (10) Prise en compte des enjeux du territoire ...

| Les protections des milieux naturel  |      |
|--|------|
| Arrêtés de protection de biotope, habitats naturels, de liste de sites géologiques et géotope (pour les exploitations à ciel ouvert) | 1    |
| Réserves naturelles régionales ou nationales   | 1    |
| Espaces du Conservatoire d'espaces naturels  | 1    |
| Réserves biologiques domaniales intégrales/dirigées  | 1    |
| Forêts de protection   | 1    |
| Forêts soumises au régime forestier  | 2    |
| ENS zones acquises (pour les exploitations à ciel ouvert)  | 1bis |
| ENS zones de préemption  | 2    |
| Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) zones acquises   | 1bis |
| Données ZSC Natura 2000  | 1bis |
| Données ZPS Natura 2000  | 2    |
| ZNIEFF type 1  | 1bis |
| ZNIEFF type 2  | 2    |
| Réservoirs de biodiversité du SRCE   | 2    |
| Zone cœur de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais français  | 1bis |
| Périmètre de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais français  | 2    |
| Inventaire régional du patrimoine géologique   | 2    |



| Les protections de la ressource en eau   |      |
|--|------|
| Lit mineur   | 1    |
| Espaces de mobilité du cours d'eau   | 1    |
| Lit majeur du cours d'eau : zone atteinte par les PHEC   | 2    |
| Périmètres de protection de captage immédiate  | 1    |
| Périmètres de protection de captage rapprochée   | 1bis |
| Périmètres de protection de captage éloignée   | 2    |
| Zones humides avérées dont les limites peuvent être à préciser Classe DN1  | 2    |
| ZHIEP  | 1bis |
| ZHSGE  | 1bis |
| Les forêts alluviales  | 1bis |
| Les végétations patrimoniales alluviales autres que forêts et fourrés  | 2    |
| Terrains à réserver dit « barrettes »  | 1    |
| Zones de sauvegarde pour le futur (ZSF)  | 2    |
| Réservoirs biologiques du SDAGE  | 2    |
| Les protections du patrimoine historique, architectural, et paysager   |      |
| Sites classés prescrivant un principe d'interdiction de carrières : les falaises de la Roche-Guyon et de la forêt de Moisson, la Vallée de la Mérantaise, la forêt domaniale et les bois de la Commanderie, la forêt domaniale et les bois de Larchant, les bois de justice et leurs abords, l'ensemble formé sur la commune de Moret-sur-Loing par les rives du Loing et les abords du donjon de Moret-sur-Loing, la Vallée de Chevreuse, la Vallée de l'Epte | 1    |
| Sites classés ne prescrivant pas de principe d'interdiction de carrières   | 1bis |
| Sites inscrits (pour les exploitations à ciel ouvert)  | 2    |
| Périmètres de protection des monuments historiques classés/inscrits  | 1bis |
| Sites patrimoniaux remarquables (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine AVAP, ZPPAUP, secteurs sauvegardés)  | 2    |
| Les autres politiques de protections du territoire   |      |
| Zones agricoles protégées (ZAP)  | 1    |
| Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP)  | 2    |
| Zone de protection naturelle agricole et forestière ZPNAF (Saclay)   | 1bis |

# (10) Prise en compte des enjeux du territoire ...

| Les protections des milieux naturel  |      |
|--|------|
| Arrêtés de protection de biotope, habitats naturels, de liste de sites géologiques et géotope (pour les exploitations à ciel ouvert) | 1    |
| Réserves naturelles régionales ou nationales   | 1    |
| Espaces du Conservatoire d'espaces naturels  | 1    |
| Réserves biologiques domaniales intégrales/dirigées  | 1    |
| Forêts de protection   | 1    |
| Forêts soumises au régime forestier  | 2    |
| ENS zones acquises (pour les exploitations à ciel ouvert)  | 1bis |
| ENS zones de préemption  | 2    |
| Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) zones acquises   | 1bis |
| Données ZSC Natura 2000  | 1bis |
| Données ZPS Natura 2000  | 2    |
| ZNIEFF type 1  | 1bis |
| ZNIEFF type 2  | 2    |
| Réservoirs de biodiversité du SRCE   | 2    |
| Zone cœur de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais français  | 1bis |
| Périmètre de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais français  | 2    |
| Inventaire régional du patrimoine géologique   | 2    |

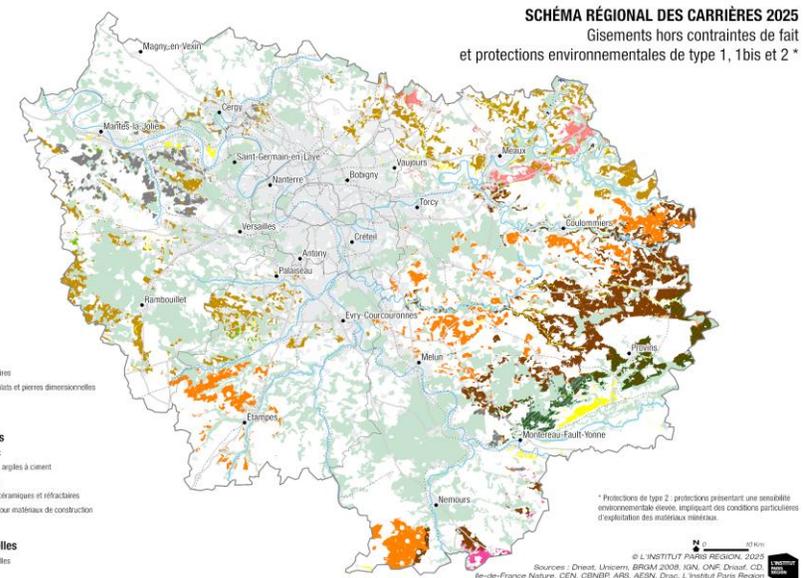
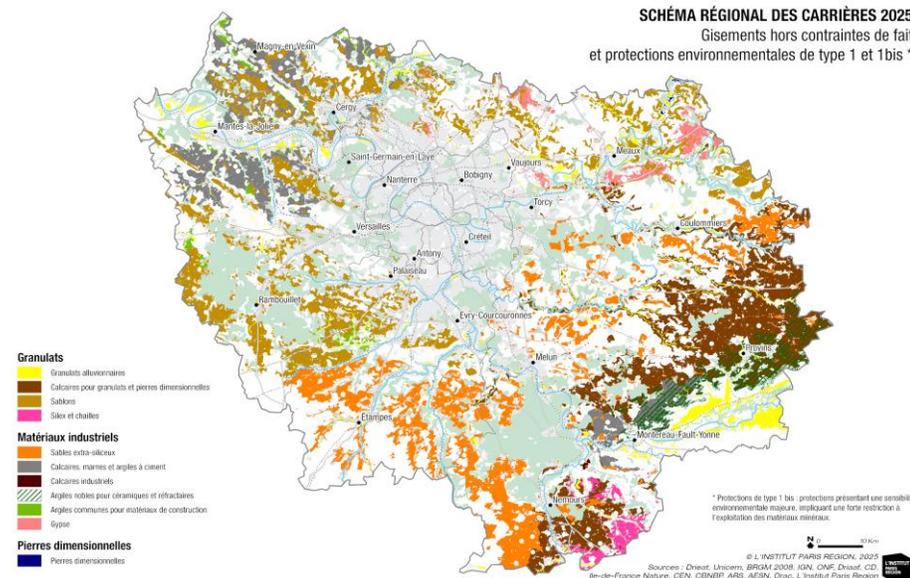
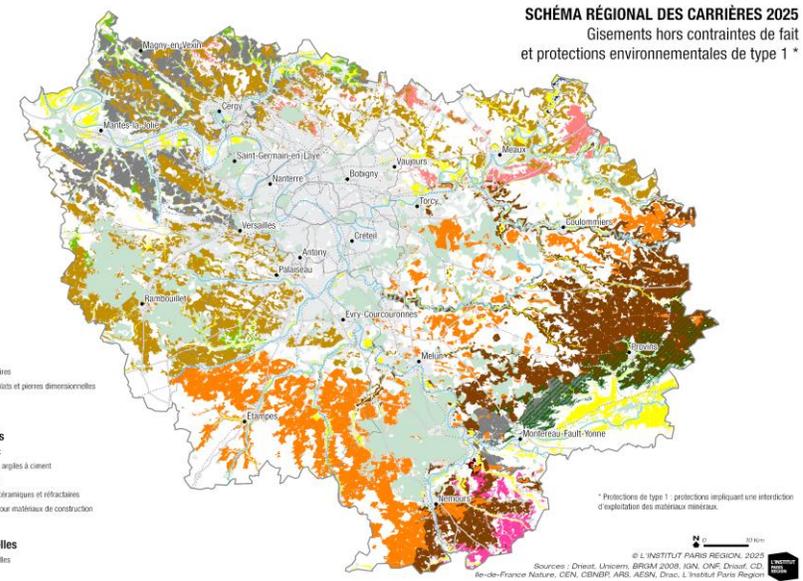
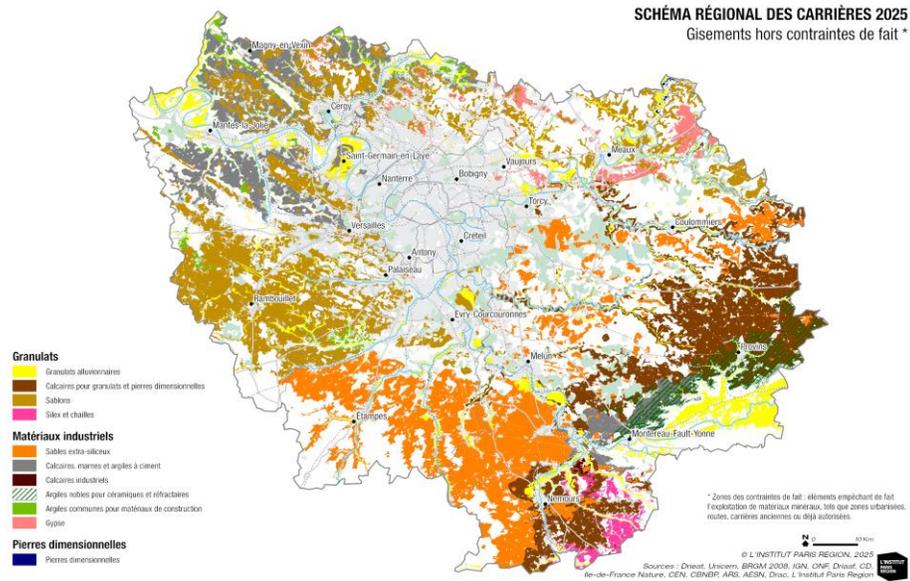
|   |          |    |     |
|---|----------|----|-----|
| Forêts de protection (pour les exploitations à ciel ouvert) | Niveau 1 | 62 | 982 |
|   |          | ha |     |

## Définition/réglementation :

L'article R.141-14 du Code Forestier dispose qu'à quelques exceptions près (notamment s'agissant de travaux nécessaires à l'entretien d'infrastructures) ou dans le cas de travaux qui ont pour but de créer les équipements indispensables à la mise en valeur et à la protection de la forêt sous réserve que ces ouvrages ne modifient pas fondamentalement la destination forestière des terrains, aucun défrichement, aucune fouille, aucune extraction de matériaux, aucune emprise d'infrastructure publique ou privée, aucun exhaussement du sol ou dépôt ne peuvent être réalisés dans une forêt de protection à l'exception des travaux qui ont pour but de créer les équipements indispensables à la mise en valeur et à la protection de la forêt et sous réserve que ces ouvrages ne modifient pas fondamentalement la destination forestière des terrains. De fait, le Code Forestier interdit l'exploitation de carrières dans le périmètre d'une forêt de protection, tout du moins pour les carrières à ciel ouvert. Le décret n°2018-254 du 6 avril 2018 relatif au régime spécial applicable dans les forêts de protection prévoit la possibilité de déroger aux dispositions de l'article R.141-14 pour autoriser « l'exploitation souterraine de gisements d'intérêt national de gypse identifiés dans un SRC ».

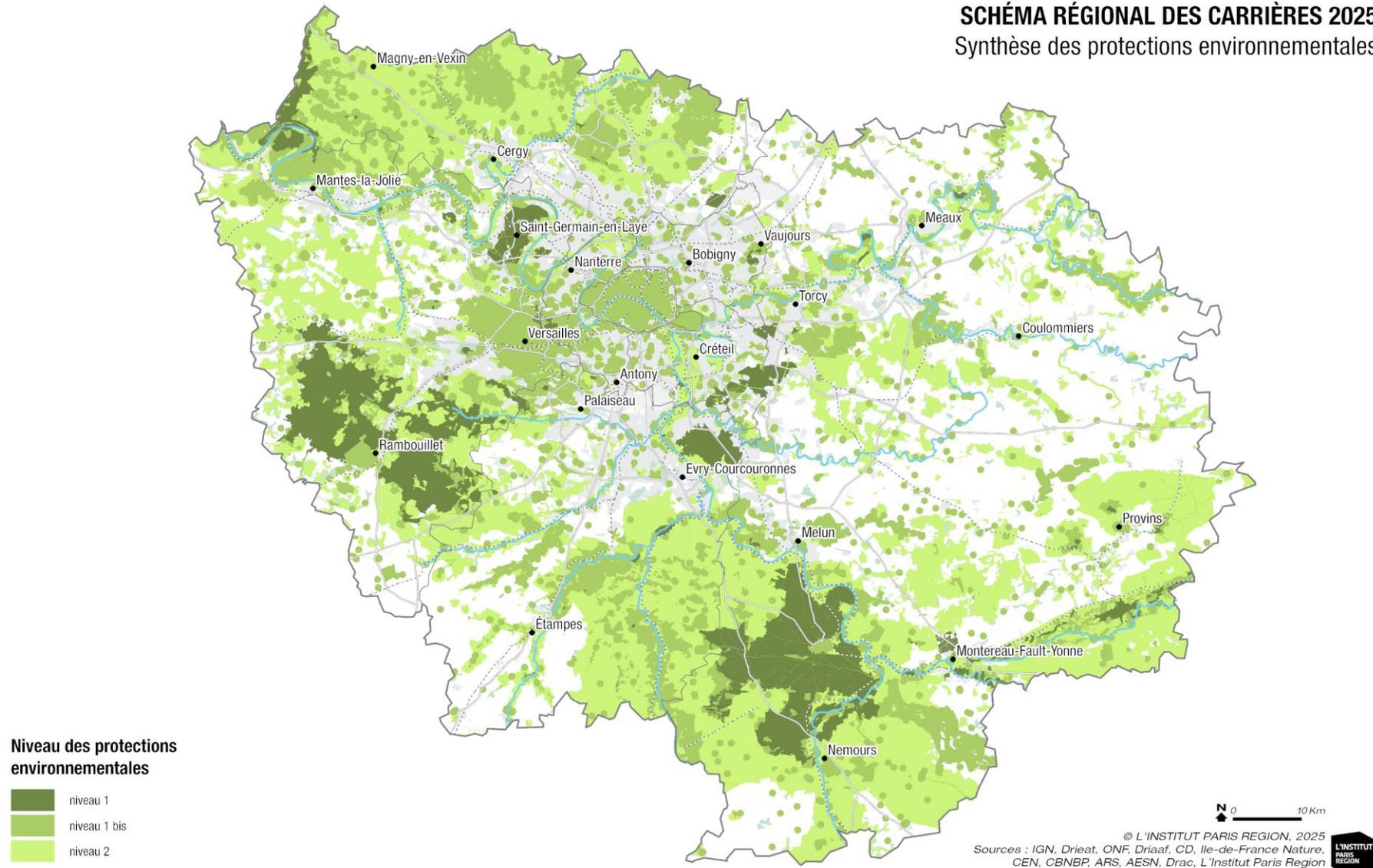


# (10) Prise en compte des enjeux du territoire ...



# (10) Prise en compte des enjeux du territoire ...

## SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES 2025 Synthèse des protections environnementales



## (11) Orientation sur l'après carrière ...

### Objectif n°7 : Favoriser un réaménagement des carrières vertueux en regard de l'aménagement du territoire

La réglementation (article 12.2 de l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié) prévoit que :

*« l'exploitant est tenu de remettre en état le site affecté par son activité, compte tenu des caractéristiques essentielles du milieu environnant. La remise en état du site doit être achevée au plus tard à l'échéance de l'autorisation, sauf dans le cas de renouvellement de l'autorisation d'exploiter »*

Remise en état par du remblaiement et conditions d'admissibilité des déchets inertes en carrière : déchets **non dangereux inertes non jugés recyclables** (AM du 22/09/1994 complété par AM du 12/12/2014)

Pas forcément une remise en état identique avant exploitation, **favoriser la restauration de milieu naturel semi-naturel**

- Remise en état avec création de **plans d'eau**
- Remblaiement pour la **création de zones humides**
- Remblaiement partiel ou total

Encouragé où c'est pertinent de la faire fonction du contexte local :  
**projet de territoire**

# (11) Orientation sur l'après carrière ...

**Objectif n°7 : Favoriser un réaménagement des carrières vertueux en regard de l'aménagement du territoire**

**Orientation N°7-2** : utiliser le réaménagement des carrières comme levier d'aménagement du territoire

## **Mesures n°38-42**

- Réaménagement à vocation agricole ou forestière
- Valorisation du patrimoine géologique
- Reconstitution des milieux favorables à la biodiversité
- Accompagnement de l'intégration paysagère
- Conditions d'implantation énergies renouvelables



# (12) Pour aller plus loin sur les objectifs du schéma ...

## RAPPORT du Schéma régional des carrières d'Île-de-France

### Document E – Objectifs, orientations, mesures, et recommandations

Le rapport du Schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents :

Document A : Portée du SRC et bilan des schémas départementaux des carrières.

Document B : Etat des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/productions de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018.

Document C : Enjeux socio-économiques et environnementaux.

Document D : Scénarios d'approvisionnement à l'horizon 2035.

Document E : Objectifs, orientations, mesures, et recommandations.

Document F : Bibliographie, ressource internet, et abréviations

Le présent document constitue le 5<sup>ème</sup> volet du rapport du schéma.

#### Dans ce document est présenté :

- les 7 grands objectifs du schéma sur l'utilisation rationnelle et économe des ressources primaires, la valorisation des ressources secondaires, la logistique avec des transports à moindre impact sur l'environnement, la gestion de la ressource dans la planification du territoire, les différents enjeux sur le territoire pour l'implantation/extension des carrières, les enjeux relatifs à l'exploitation, et la remise en état/réaménagement des carrières au regard du territoire
- les mesures (prescriptives) et recommandations (disposition) afin d'assurer l'atteinte de 7 grands objectifs du schéma
- la mise en œuvre, la modalité de suivi et d'évaluation du schéma

## Document E

#### Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 1. Introduction sur les enjeux du territoire.....  | 3  |
| 2. Objectifs, orientations, mesures, et recommandations .....  | 6  |
| Objectif n°1 : Assurer une gestion soutenable des ressources minérales primaires .....   | 7  |
| Orientation n°1-1 : promouvoir un usage sobre et rationnel des ressources minérales primaires.....   | 7  |
| Orientation n°1-2 : promouvoir l'utilisation optimale des surfaces exploitées ....   | 8  |
| Orientation n°1-3 : assurer un approvisionnement équilibré du territoire .....   | 8  |
| Objectif n°2 : Favoriser et encourager le réemploi, le recyclage, et la valorisation des ressources minérales secondaires, et promouvoir l'utilisation des matériaux biosourcés.....           | 9  |
| Orientation n°2-1 : développer l'emploi de matériaux recyclés en substitution des produits de carrière .....   | 10 |
| Orientation n°2-2 : développer des plateformes de recyclage .....  | 11 |
| Orientation n°2-3 : communiquer, sensibiliser et développer le recours aux matériaux recyclés et à une meilleure gestion des déchets de chantier dans la commande publique ou privée.....      | 12 |
| Orientation n°2-4 : L'essor de la filière bois et autres matériaux biosourcés dans la construction/réhabilitation .....  | 14 |
| Objectif n°3 : optimiser les transports et à moindre impact sur l'environnement .....  | 15 |
| Orientation n°3-1 : prévenir les nuisances et prendre en compte les enjeux du dérèglement climatique en favorisant le principe de proximité et en limitant l'impact du transport routier ..... | 15 |
| Orientation n°3-2 : renforcer le développement et l'usage de solutions alternatives à la route pour l'approvisionnement en matériaux .....   | 16 |
| Objectif n°4 : intégrer la gestion de la ressource minérale dans la planification du territoire .....  | 15 |



## (13) Concertation préalable du public ...

**Période : 1 avril au 1 juin 2025 inclus**

✓ Rapport (Documents A à F) et l'atlas cartographique



<https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-des-carrieres-src-r1702.html>



[src-idf.den.snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:src-idf.den.snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr)

# (13) Concertation préalable du public ...



**DRIEAT Île-de-France**

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

[✉ Contact](#)

Recherche



[La DRIEAT](#) ▾ [Thématiques](#) ▾ [Publications et données](#) ▾ [Vos démarches](#) [Actualités](#)

[Accueil](#) > [Thématiques](#) > [Biodiversité, Nature, Paysage](#) > [Ressources du sol et du sous-sol](#) > [Carrières - Ressources en matériaux](#) > [Le schéma régional des carrières \(SRC\)](#)

## Le schéma régional des carrières (SRC)

**Pourquoi un schéma régional des carrières ?**

**Consultations sur le schéma régional des carrières d'Île-de-France**

[Concertation préalable du public](#)

[Saisine des EPCI](#)

[Documents constitutifs du SRC IDF \(documents projets\)](#)

# (13) Concertation préalable du public ...



**DRIEAT Île-de-France**

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

[✉ Contact](#)

Recherche



[La DRIEAT](#) ▾ [Thématiques](#) ▾ [Publications et données](#) ▾ [Vos démarches](#) [Actualités](#)

[Accueil](#) > [Thématiques](#) > [Biodiversité, Nature, Paysage](#) > [Ressources du sol et du sous-sol](#) > [Carrières - Ressources en matériaux](#) > [Le schéma régional des carrières \(SRC\)](#)

## Le schéma régional des carrières (SRC)

**Pourquoi un schéma régional des carrières ?**

**Consultations sur le schéma régional des carrières d'Île-de-France**

[Concertation préalable du public](#)

[Saisine des EPCI](#)

[Documents constitutifs du SRC IDF \(documents projets\)](#)

# (13) Concertation préalable du public ...

## Schéma régional des carrières : concertation préalable du public

Publié le 11/03/2025 | Mis à jour le 14/03/2025

Note d'information du public à l'élaboration du schéma régional des carrières

### Vidéo pédagogique sur le schéma régional des carrières

Le schéma régional des carrières (SRC), instauré par la loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014, est un document de planification visant à répondre aux besoins en matériaux et substances de carrières du territoire tout en assurant une gestion économe et rationnelle des ressources minérales. Selon l'article L.121-16 du Code de l'environnement la concertation préalable du public dans le cadre d'un plan est prévue d'une durée allant de 15 jours à 3 mois. Dans le cas présent, nous avons retenu pour la concertation préalable du public une durée de 2 mois de manière à impliquer pleinement le public et lui laisser le temps de formuler des commentaires sur le projet de schéma régional des carrières d'Île-de-France. Cette vidéo explicative pédagogique introduit la notion de schéma régional des carrières ainsi que les modalités de participation du public à son élaboration.

Vidéo  
pédagogique sur le  
schéma régional  
des carrières

Réunion publique  
organisée par  
France Nature  
Environnement  
(FNE) IdF

Documents  
constitutifs du  
SRC IDF

# (13) Concertation préalable du public ...



**DRIEAT Île-de-France**

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

[✉ Contact](#)

Recherche



[La DRIEAT](#) ▾ [Thématiques](#) ▾ [Publications et données](#) ▾ [Vos démarches](#) [Actualités](#)

[Accueil](#) > [Thématiques](#) > [Biodiversité, Nature, Paysage](#) > [Ressources du sol et du sous-sol](#) > [Carrières - Ressources en matériaux](#) > [Le schéma régional des carrières \(SRC\)](#)

## Le schéma régional des carrières (SRC)

**Pourquoi un schéma régional des carrières ?**

**Consultations sur le schéma régional des carrières d'Île-de-France**

[Concertation préalable du public](#)

[Saisine des EPCI](#)

[Documents constitutifs du SRC IDF \(documents projets\)](#)

# (13) Concertation préalable du public ...



**DRIEAT Île-de-France**

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

[✉ Contact](#)

Recherche



[La DRIEAT](#) ▾ [Thématiques](#) ▾ [Publications et données](#) ▾ [Vos démarches](#) [Actualités](#)

[Accueil](#) > [Thématiques](#) > [Biodiversité, Nature, Paysage](#) > [Ressources du sol et du sous-sol](#) > [Carrières - Ressources en matériaux](#) > [Le schéma régional des carrières \(SRC\)](#)

## Le schéma régional des carrières (SRC)

**Pourquoi un schéma régional des carrières ?**

**Consultations sur le schéma régional des carrières d'Île-de-France**

[Concertation préalable du public](#)

[Saisine des EPCI](#)

[Documents constitutifs du SRC IDF \(documents projets\)](#)

# (13) Concertation préalable du public ...

## Rapport du schéma régional des carrières (Documents A à F)

Publié le 11/03/2025 | Mis à jour le 14/03/2025

### Le rapport du schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents

Composition du rapport du schéma régional des carrières.

Document A : Portée du SRC et bilan des schémas départementaux des carrières

Dans ce document est présenté :

- les modalités pour le futur schéma régional des carrières
- les bilans de la mise en œuvre des schémas départementaux des carrières
- des conclusions et pistes pour la mise en œuvre du futur schéma

Document B : État des lieux sur les ressources minérales du territoire et les besoins/ productions de matériaux de carrières pour l'année de référence 2018

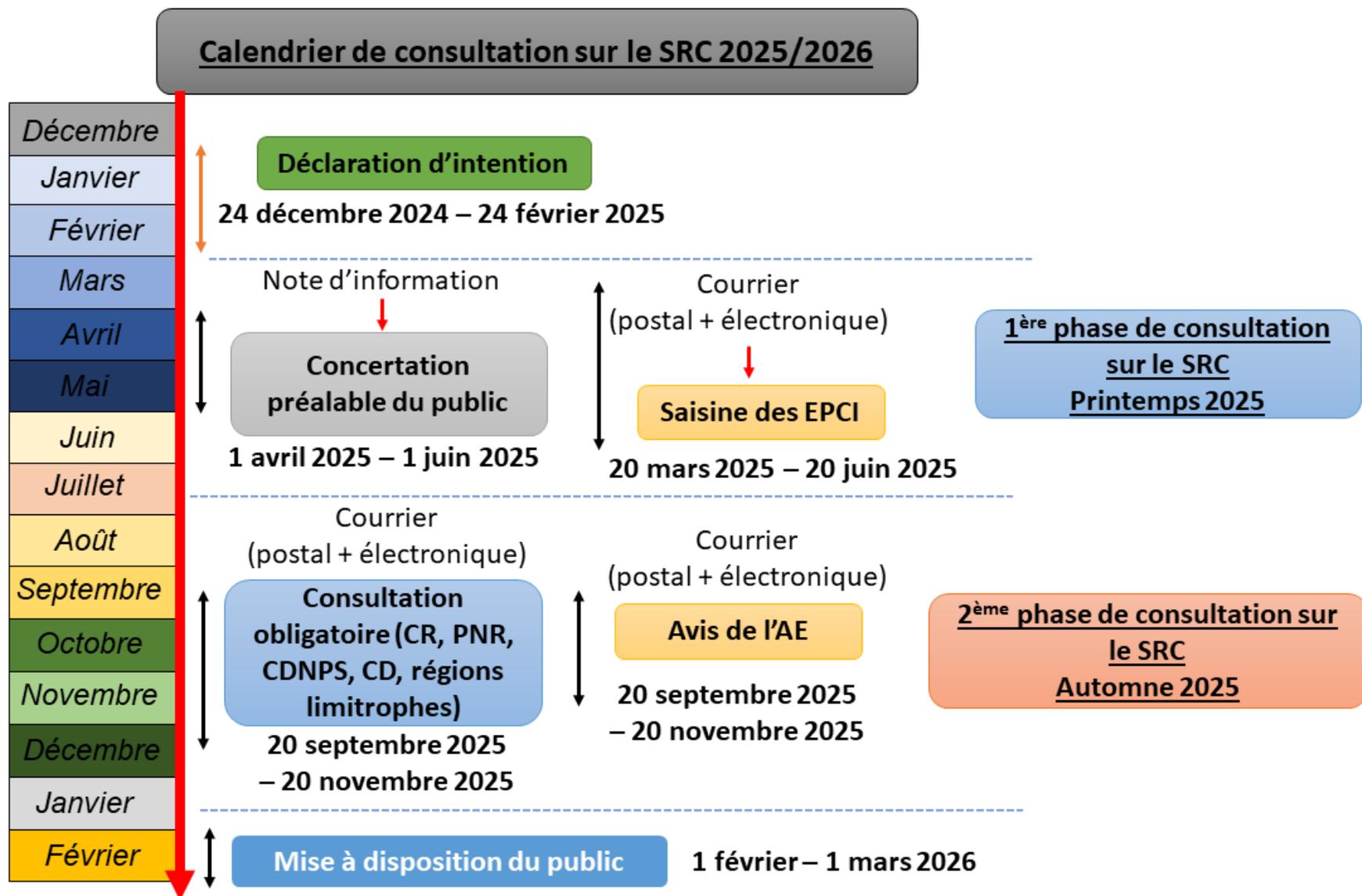
Dans ce document est présenté :

- les ressources du sous-sol en Île-de-France
- l'activité des carrières

Le rapport du schéma régional des carrières d'Île-de-France comporte 6 documents

Atlas cartographique

# (13) Concertation préalable du public ...



## (14) Séquence d'échange avec le public ...

